

S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Travaux	1
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	1
Vœux 2018	1
Report de collecte	1
Changement des jours de collecte	1
Délibérations des Conseils Municipaux du 3 octobre et du 13 novembre 2017	2
Info Fibre Très Haut Débit	4
Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin	4
Le b.a. - ba informatique	5
Créateurs d'activités	5
Calendrier des manifestations	6
Le clin d'œil alsacien	6

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi et vendredi
8h30-12h00 / 13h -17h30
Mardi et jeudi
8h30 - 12h00

Tél : 03 89 81 02 40



Travaux

Le remplacement de la conduite d'eau et la pose d'un fourreau pour la conduite de gaz rue du Rivage de l'Ill entraînera une fermeture totale ou partielle de la rue. Une déviation sera mise en place par les rues de la Gare, Saint Michel et Grand'rue à partir de la semaine 47 pour une durée approximative de 7 semaines.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Président de la CCCHR vous informe que dans le cadre de la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), les éléments relatifs au dossier et notamment les diagnostics et enjeux du territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sont mis à la disposition du public jusqu'au PLUI arrêté en mairie de Meyenheim, ainsi qu'au siège de la CCCHR (heures ouvrables) et sur le site <http://ccchr.fr/plui07-prv/>. Les autres documents relatifs au projet du PLUI, sont mis à disposition au fur et à mesure de l'avancement des études. Il est rappelé qu'un registre est ouvert dans chacune des mairies et au siège de la CCCHR pour les personnes souhaitant consigner leurs remarques et observations. **Une réunion publique sur les enjeux et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est organisée le 30 novembre 2017 à 19 h à la salle polyvalente de Meyenheim.**



Vœux 2018

A l'occasion de la **réception du nouvel an, mercredi 10 janvier 2018**, la commune souhaiterait honorer tous les villageois ayant obtenu une distinction scolaire (Bac mention bien ou très bien...), musicale, culturelle ou sportive de niveau départemental minimum en 2017. Nous remercions les personnes concernées de bien vouloir se faire connaître en mairie **avant le 15 décembre.**



Report des collectes

Les ramassages du lundi 25 décembre (férié) se feront comme suit :

- **tri sélectif : vendredi 22 décembre**
- **ordures ménagères : mercredi 27 décembre**

Le ramassage du tri sélectif du **lundi 1er janvier** (férié) est reporté au **vendredi 5 janvier.**



Changement des jours des collectes

Attention, à compter du 1^{er} janvier 2018, les collectes se feront comme suit :

- **tri sélectif : les LUNDIS semaines IMPAIRES ;**
- **ordures ménagères : les JEUDIS.**



Remise d'insigne à
GUTLEBEN Albert - 11/11/17
Photo: P. Schildknecht

n° 93

Novembre
2017

Délibérations des Conseils Municipaux du 3 octobre et du 13 novembre 2017



1. Ecole : Achat de manuels scolaires

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande d'achat de manuels de lecture pour les CE1 d'un montant de 291,50 €.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande. Les crédits sont inscrits au budget primitif 2017.

2. Ecole : demandes de subventions

Suite au Conseil d'Ecole du 17 octobre dernier, Madame Nathalie SCHILDKNECHT, Adjointe, soumet au Conseil Municipal deux demandes de subventions concernant les 4 classes du RPI :

- demande de prise en charge de l'entrée au spectacle de Noël au Paradis des Sources d'un montant de 7 € par élève. Pour mémoire les années précédentes la commune prenait en charge l'entrée au cinéma pour un montant de 4 € par élève.
- demande de subvention pour 10 séances d'Arts du Cirque, dont un spectacle prévu dans le cadre de la kermesse des écoles du 23 juin 2018. Le montant de cette activité est de 4 455 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'émettre un avis favorable à la prise en charge de l'entrée au spectacle de Noël soit 511 € pour les 73 élèves domiciliés à Meyenheim. Les crédits sont inscrits au budget 2017,
- d'accorder une participation de 30 € par élève pour financer les séances d'Arts du Cirque, soit un montant de 2 190 € pour les 73 élèves domiciliés à Meyenheim. Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2018.

3. Salle polyvalente : règlement et tarifs

Il est proposé de compléter le règlement intérieur de la salle polyvalente comme suit :

- Alinéa 1.6 : Le portique donnant accès au parking doit être refermé immédiatement après le passage des véhicules hors gabarit, dans tous les cas le cadenas doit rester sur le portique.
- Alinéa 1.2 : La mise en place d'une tonnelle ou de tout dispositif extérieur est soumise à autorisation préalable et devra être couverte par le contrat d'assurance du locataire.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Il est proposé de modifier les tarifs des cautions comme suit :

- locaux 2 000 €
- extérieurs 3 000 €

Et de faire payer les acomptes suivants :

- locaux 300 €
- extérieurs une manifestation 500 €
- extérieurs deux manifestations 1 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la modification des tarifs ci-dessus.

4. Licenciés sportifs et jeunes musiciens

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention d'un montant de 20 € par jeune licencié sportif soit 220 € au Football club de Meyenheim pour 11 licenciés et 380 € à l'association Badminton de Meyenheim pour 19 licenciés. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017.

Il est proposé de donner une aide identique aux jeunes élèves de l'école de musique « Les Notes de l'III » de Meyenheim. Mme Nathalie SCHILDKNECHT, MM. Eric TREHIOU et Roger SCHATNER ne prennent pas part au vote. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 20 € par jeune élève soit 740 € à l'école de musique pour 37 élèves.

5. Concert Music III'Fest 2017 : demande d'aide financière

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la demande d'une aide financière pour l'organisation du concert Music III'Fest, estimée à un coût de 4 900 €.

La société de musique Fraternité propose à la commune la prise en charge du coût de la prestation du quatuor Ellius d'un montant de 800 €.

Mme Nathalie SCHILDKNECHT, MM. Eric TREHIOU et Roger SCHATNER ne prennent pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 800 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017.

6. Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Rhin : Rapport d'activité 2016 et Compte Administratif

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités et du compte administratif 2016 du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Les documents sont consultables en Mairie ou sur le site du Syndicat : www.sde68.fr

7. Terrains rue de Réguisheim : renouvellement du mandat de vente – Optimhome

Par délibération en date du 23 mai 2016, le Conseil Municipal avait décidé de renouveler à la Société OptimHome, représentée par Mme GIERTLER Sylvie mandataire, la commercialisation des terrains rue de Réguisheim.

Les mandats simples de vente étant arrivés à leur terme, il est proposé de les renouveler aux conditions identiques.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable,
- autorise Madame le Maire à signer les mandats simples de vente OptimHome.

8. Vente de terrain

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande d'acquisition de la parcelle n° 187/24 sise rue de Réguisheim émanant de M. et Mme BAGUE Kévin et Isabelle.

Par délibération du 25 février 2013, le prix de vente a été fixé à 13 500 € l'are.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de la vente du terrain communal, d'une superficie de 5 ares 88 cadastré section 28 parcelle n° 187/24, à M. et Mme BAGUE Kévin et Isabelle domiciliés 25 rue d'Ensisheim 68890 REGUISHEIM, au prix de 79 380 €.
- autorise le Maire à signer l'acte notarial afférent.

9. Contrats d'assurances

Les contrats d'assurances arrivant à échéance au 31 décembre 2017 un appel d'offres ouvert en application des articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics a été lancé.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 octobre 2017, et après étude des différentes offres, propose de retenir GROUPAMA pour les lots 1 et 3 et la SMACL pour le lot 2.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'attribuer :

- le lot 1 « Assurances multirisques » à GROUPAMA pour un montant de cotisation de 6 081,00 €,
- le lot 2 « Assurances des véhicules » à la SMACL pour un montant de cotisation de 836,99 €,
- le lot 3 « Assurances des risques statutaires » à GROUPAMA pour un taux de 4,36 % pour le personnel affilié CNRACL et 1 % pour le personnel affilié IRCANTEC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les différents contrats.

10. Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération

Madame le Maire a fait part au Conseil Municipal des termes de la Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération à intervenir entre le département et la commune.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de répartition des charges d'entretien des ouvrages, aménagement, équipements et réseaux situés dans l'emprise des routes départementales, en traversée d'agglomération.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

11. Primes de fin d'année

M. KLEIN Nicolas sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Vu la délibération prise par le Conseil Municipal le 3 octobre 1980, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 7 705,58 € de prime de fin d'année à répartir entre le personnel communal par le Maire.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2017.

12. Bons d'achat

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

- un bon d'achat d'une valeur de 20 € aux personnes méritantes à titre individuel,
- une subvention de 150 € par équipe méritante, honorées lors de la réception du Nouvel An qui aura lieu le mercredi 10 janvier 2018.

13. Dons aux associations d'utilité publique

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer un don de 50 € aux associations d'utilité publique suivantes :

- Ecole Alsacienne de chiens-guides d'aveugles (Cernay)
- Les Restos du cœur (Illzach)
- Banque alimentaire du Haut-Rhin (Mulhouse).

14. Droit de préemption

Après délibération, le Conseil Municipal décide de renoncer à son droit de préemption concernant la maison sise 1 rue de l'Aigle - parcelle n°22 section 1 d'une superficie totale de 7 ares 20.

15. Permis de construire

Le Conseil Municipal a pris connaissance du permis de construire pour :

- une maison d'habitation sise rue de la corvée, déposé par M. et Mme BOUILLERET Patrick,
- un aménagement d'une grange en logement avec création d'une extension et d'une piscine sise 20 grand rue, déposé par M. David ROTH et Mme Aurélie RICHERT.

16. Divers

Le Conseil Municipal décide par 9 voix pour, 6 contre et 1 abstention de repousser l'âge des personnes invitées à la

fête de Noël à 70 ans. Les personnes invitées jusqu'à présent continueront à être conviées.

Les colis seront distribués à partir de 75 ans, ainsi qu'aux personnes en maison de retraite.

Mme le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention de la Société des Amis de la Bibliothèque Départementale de prêt (Médiabus).

Le Conseil Municipal émet un favorable pour le versement d'une subvention de 122 €.

Mme Cécile GUTLEBEN a été interpellée par des administrés pour différentes demandes :

- équipement de la rue de Munwiller avec un éclairage public. Mme le Maire répond qu'il faudrait le prévoir dans un aménagement complet de cette rue à savoir : acquisition des terrains concernés par le plan d'alignement, mise en place d'un réseau d'assainissement, enfouissement des réseaux secs et pose d'enrobés.
- installation de bancs dans différents endroits du village pour les promeneurs. Une réflexion sera menée pour l'implantation de bancs et la ligne budgétaire sera prévue en 2018.

Monsieur Roger SCHATNER, Adjoint, informe les Conseillers Municipaux que des panneaux d'entrée et sortie de village bilingues seront installés prochainement.



Info Fibre Très Haut Débit

Vous avez été nombreux à prendre part à la réunion publique du 20 septembre dernier durant laquelle vous avez pu prendre contact avec les divers fournisseurs d'accès internet via la fibre optique.

Dans l'attente de pouvoir enfin surfer à grande vitesse, vous avez sans doute fait votre choix entre les différentes formules d'abonnement proposées.



Aussi, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'ouverture de la commercialisation pour notre commune aura lieu à partir du 4 décembre 2017.



Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Au cours de la séance du Conseil de Communauté en date du 26 septembre 2017 les délégués ont décidé:



- d'approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation du Chemin de la Ferme à Biltzheim,
 - d'approuver l'avenant avec l'Association Enfance pour tous afin d'augmenter les capacités d'accueil du périscolaire d'Ensisheim de 114 à 142 pour l'accueil de midi et celles du périscolaire de Réguisheim de 35 à 45 pour l'accueil du soir pour un coût moyen annuel de 4 900 €,
 - d'approuver l'avenant avec l'Association Imagine pour l'accueil périscolaire du RPI Oberhergheim / Biltzheim / Niederentzen / Oberentzen revenu à la semaine des quatre jours pour un coût moyen annuel de 5 800 €,
 - d'approuver la convention de mise à disposition de l'espace périscolaire de l'école des Mines au profit de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin,
 - de valider le document cadre du GERPLAN de la 3CHR,
 - d'autoriser le Président à signer l'acte de vente des parcelles cadastrées section 48 n° 290/33 et 301/33, d'une surface de 143,17 ares, sise dans le Parc d'activités de la Plaine d'Alsace, à la Société Inter-Logistic Europe pour un montant de 501 095 € HT pour l'implantation d'un bâtiment de 3259 m2 destiné à accueillir une activité de logistique inversée et de l'E-commerce (assemblage, reconditionnement et maintenance de pièces informatiques),
 - de désigner Monsieur René MATHIAS en qualité de membre titulaire et Monsieur Patrice HEGY en qualité de délégué suppléant auprès du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon,
 - d'attribuer les marchés de collecte des déchets ménagers pour la période 2018/2020 comme suit :
 - lot 1 collecte des ordures ménagères et collecte sélective en porte à porte à l'entreprise COVED pour un montant de 991 934,28 €,
 - lot 2 tri et conditionnement des recyclables pour valorisation à l'entreprise SCHROLL pour un montant de 69 927 €,
 - lot 3 collecte du verre en apport volontaire à l'entreprise Recycal pour un montant de 104 620 €.
- Le Président a informé le Conseil de Communauté qu'il a utilisé la délégation de compétences pour :
- dans le cadre des travaux d'aménagement de la ZAID :
 - l'attribution du marché de travaux de voirie complémentaire de la tranche 1a à l'entreprise Eiffage pour un montant de 72 848,28 € HT,
 - l'attribution de travaux de fouilles archéologiques préventives – 3ème tranche à l'entreprise Archéologie Alsace pour un montant de 2 730 250 € HT,

- la signature du contrat de maîtrise d'œuvre de la tranche 1b confié au Cabinet Berest pour un montant de 30 780 € HT ;
- l'attribution des marchés de travaux de viabilisation du Parc d'Activités de Niederhergheim Est aux entreprises TPV, ETPE et Sorelife pour un montant de 464 457,0 € HT,
- la signature d'un avenant au marché de travaux lot « réseaux secs » de la ZA de Meyenheim pour un montant de 3 055 € HT,
- l'attribution des missions d'étude de sols au cabinet Fondasol pour la rénovation et l'agrandissement de la déchetterie d'Oberhergheim (5 999 € HT), l'aménagement et l'agrandissement de la mairie de Niederhergheim (2 000 € HT),
- l'attribution du marché de travaux de remplacement des fenêtres de l'école élémentaire de Niederhergheim à l'entreprise Contact Fermetures pour un montant de 120 777,46 € HT,
- l'attribution des marchés de travaux d'un tronçon de la Grand'rue à Réguisheim aux entreprises Lingenheld et Créativ'TP pour un montant de 684 318,21 € HT,
- l'attribution des travaux à l'école maternelle de Niederhergheim pour un montant de 43 976,67 € HT,
- l'attribution d'un marché pour la fourniture de sacs pour la collecte sélective à la Société PTL pour un montant de 19 792 € HT.

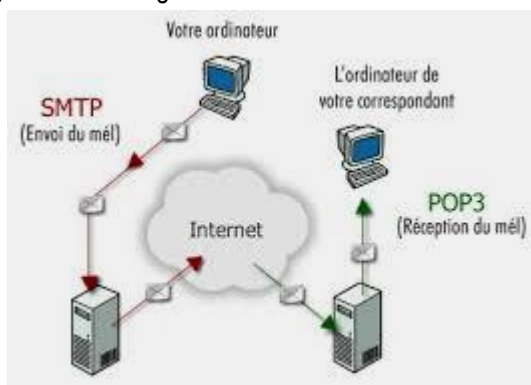
Le Conseil de Communauté de la 3CHR a débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).



Le b.a. - ba informatique

S comme protocole SMTP (Simple Mail Transfer Protocol)

En informatique, un protocole est un ensemble d'indication de formats et de règles selon lesquelles deux ordinateurs échangent des données. **Le protocole SMTP** gère l'envoi de mails entre différents serveurs. Il est également utilisé pour l'envoi de mails à partir de votre ordinateur. C'est pour cela qu'il faut spécifier un serveur **POP** (pour la réception) et un serveur **SMTP** (pour l'envoi) dans la configuration de votre logiciel de messagerie.



Créateurs d'activités

Dans cette rubrique nous vous proposons de recenser toutes les entreprises de Meyenheim sous forme d'une présentation narrative et historique sans intention de publicité. Notre but est de faire découvrir aux villageois le potentiel commercial et artisanal local. Si vous souhaitez vous annoncer dans le prochain numéro, merci de vous faire connaître auprès de la rédaction.

Parents Zen - Kathia ROVERI



Voici un service à la personne qui devrait intéresser un certain nombre de parents en manque de conseils et d'accompagnements au cours des différentes phases de l'éducation de leurs enfants. En effet Parents Zen, marque créée par Kathia Roveri depuis juin 2017, est une structure aux multiples facettes au cœur du métier de la petite enfance. Infirmière puéricultrice professionnelle, ancienne directrice de crèche, formatrice pour assistantes maternelles agréées, Kathia bénéficie de plus de 25 années d'expérience pour proposer des prestations de qualité sur mesure et à domicile. Malgré leur bonne volonté, les parents sont souvent désarmés, non préparés, insuffisamment formés et seuls face à leurs questionnements. A sa naissance le bébé accapare toute l'attention. Beaucoup d'interrogations sur l'accueil et le développement du nourrisson se posent alors. Puis, il faut retourner travailler, s'occuper de la scolarité du petit, de sa santé, de son éducation et trouver une assistante maternelle, un soutien scolaire. Ce cumul n'est pas aisé.

Kathia, maman et professionnelle avec son petit Jules dans les bras, offre à chacun une prise de conscience de son potentiel pour renforcer les liens avec son enfant. Elle guide et assiste les parents. Le petit Jules, un adorable poupon presque vivant, sert de lien pédagogique pour des explications en situation réelle.

L'envie d'aider et d'accompagner les gens sont les moteurs et la motivation de Kathia. Côté financier, les avantages fiscaux ne sont pas négligeables et différents paiements possibles. Alors après avoir écouté les parents et les amis, leurs bons conseils... pourquoi ne pas envisager ceux d'une professionnelle.

Kathia ROVERI
8 rue du faubourg - 68890 Meyenheim
06 85 57 20 29
contact@parentszen.fr
www.parentszen.fr



Calendrier des manifestations

	<p>La Société de Musique Fraternité vous invite à participer à son Concert Music'III Fest le 25 novembre 2017 à 20h00 à la salle polyvalente.</p> <p>Soirée musicale festive avec l'Harmonie intercommunale, l'orchestre junior et la classe de chant de l'école de musique de Meyenheim, et avec le quatuor Ellius, formation mixte (2 hommes - 2 femmes) de tubas unique en son genre, lauréat de plusieurs prix dans différents pays, qui vous feront découvrir les gros cuivres...</p> <p>Entrée libre - Plateau.</p> <p>Concert bisannuel soutenu par de nombreux partenaires dont la Commune de Meyenheim.</p>
	<p>La Banque Alimentaire du Haut-Rhin organise sa collecte annuelle de produits alimentaires (huile, sucre, café, cacao, conserves de légumes, conserves de poisson, riz) destinés à des familles haut-rhinoises dans le besoin.</p> <p>Si vous souhaitez participer à cette action, vous pouvez déposer vos dons à la mairie jusqu'au vendredi 24 novembre inclus. Merci d'avance.</p>
	<p>MM Loisirs vous invitent à assister à son après-midi Féerie de Noël dimanche 26 novembre de 14h à 17h dans la salle communale et l'église de Munwiller.</p> <p>Contes du temps de l'Avent, buvette et pâtisseries, petite vente d'objets de Noël, visite du saint Nicolas et surprises ...</p> <p>Renseignements : Christelle HANSER 06 21 42 40 43</p>
	<p>A l'occasion du Téléthon 2017, l'association MM Loisirs a le plaisir de vous proposer sa traditionnelle vente de sapin Nordman 1er choix sur commande avant le 26 novembre (bon de commande actuellement dans les boîtes aux lettres). Rendez-vous le 2 décembre de 14 à 16h sous le préau de l'école maternelle pour retirer votre sapin précommandé et si vous le pouvez faire un don à l'AFM. Nous comptons sur votre mobilisation !</p> <p>Pour nous apporter votre aide ou vous renseigner : Christelle HANSER 06 21 42 40 43</p>
	<p>L'Association Hôtelière Gastronomique et Touristique du Canton d'Ensisheim, avec le soutien de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, renouvelle son opération «Père Noël en Harley Davidson » le samedi 2 décembre sur la place de la Mairie à 16h50.</p> <p>A l'issue des derniers vrombissements, le Conseil Municipal aura plaisir à partager avec petits et grands un chocolat chaud ou un vin chaud dans la cour de l'école maternelle.</p>



Le clin d'œil alsacien

Regent's à Santiklâuis Wurd dr Wenter strang und grüssig

S'il pleut à la Saint Nicolas
Un hiver dur et cruel s'en viendra